

Paris Habitat renonce à la récupération de la prime « Covid-19 »

**Paris Habitat avait décidé de récupérer
dans les charges des locataires
une prime « Covid-19 » versée aux gardiens
représentant au total plus de 600 000 euros.**

**Le SLC-CSF s'est fermement opposé
à la récupération de cette prime
auprès des locataires de Paris Habitat.**

En effet,
Paris Habitat ne pouvait à la fois s'engager
à accompagner les locataires fragilisés par la crise sanitaire
et en même temps,
alourdir la quittance des locataires en leur faisant payer
cette prime "Covid-19".

**Le SLC-CSF
a donc écrit en juillet dernier
au Directeur général de Paris Habitat
lui demandant de renoncer
à la récupération de cette prime dans les charges locatives.**

**Le nouveau Président de Paris Habitat,
Monsieur Eric PLIEZ,
vient de nous répondre que,
« il a été décidé de ne pas procéder à la récupération
de cette prime ».**

(Courrier du 21 septembre 2020)

**Locataires,
le bien-fondé de la demande du SLC-CSF
a donc été reconnu par Paris Habitat.**

**Soutenez l'action du SLC-CSF
pour le respect de vos droits
et une meilleure maîtrise de la quittance.**





Information TPS

**Depuis 2008,
les locataires de Paris Habitat
ont la possibilité de bénéficier d'un service Triple Play Social
qui comprend**

- la réception des chaînes Télé de la TNT,
- la téléphonie (permettant la réception d'appels et l'émission d'appels vers les N° d'urgence)
- et l'accès à Internet.

En 2020,
le marché en cours arrivant à échéance,
des discussions ont été menées entre la Direction de Paris Habitat
et les représentants des locataires.

Le SLC-CSF a renouvelé sa position
pour le maintien de ce service Triple Play (TPS)
sous réserve d'un prix abordable pour les locataires
et de la nécessité du respect des niveaux de services.

Par ailleurs,
le SLC-CSF a été la seule organisation
ayant conditionné sa signature
à la prise en charge par Paris Habitat
d'une partie du prix de ce service.

Paris Habitat ayant accepté cette condition,
le SLC-CSF a donné son accord
pour la signature de ce nouveau marché TPS -2020.

Le SLC-CSF se félicite
que les locataires de Paris Habitat puissent continuer à pouvoir
accéder à l'ensemble des services proposés pour un coût limité
et restera exigeant sur le respect
du niveau de service contractuel.